

■ **Carpe Diem Conseils Sàrl**, à Montreux, conseils en matière de finance, placements, investissements financiers, gestion financière et de patrimoine (FOSC du 21.04.2004, p. 16). Statuts modifiés le 7 mai 2004. Nouvelle raison sociale: **ASI Fiduciaire Sàrl**. Nouveau but: travaux rentrant dans l'activité d'une fiduciaire, notamment gestion comptable, conseils fiscaux, mandats fiduciaires et transactions financières. L'associé Buensoz Jacky cède sa part de CHF 5'000 à concurrence de CHF 2'000 à l'associé Brandonlini Sandro, nommé gérant avec signature collective à deux et dont la part est portée de CHF 5'000 à CHF 7'000, et à concurrence de CHF 3'000 à l'associé-gérant Falcy Steve, dont la part est portée de CHF 5'000 à CHF 8'000. L'associé Rognon Thierry cède sa part de CHF 5'000 à Falcy Steve, lequel signe désormais collectivement à deux et dont la part est portée de CHF 8'000 à CHF 13'000. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 21'000, la part de Falcy Steve étant portée de CHF 13'000 à CHF 14'000.

Journal no 4972 du 13.05.2004  
(02269456 / CH-550.1.037.525-2)